

POUR LA SECURITE DE VOTRE ENFANT

-*-*-

VEILLEZ A CE QU'IL RESPECTE LE REGLEMENT
DEPARTEMENTAL DE DISCIPLINE

EN PARTICULIER :

ETRE PRESENT A L'ARRET 5 MINUTES AVANT L'HEURE
OFFICIELLE DE DEPART.
RESTER ASSIS A SA PLACE PENDANT TOUT LE TRAJET.
ATTACHER LA CEINTURE DE SECURITE

GOUSSIN Regine
7 , LOT DES 3 POMMIERS
10190 DIERREY SAINT JULIEN



Madame, Monsieur,

Suite à l'inscription de votre enfant aux transports scolaires, le Pôle Transport de la Région Grand Est a le plaisir de vous remettre ce titre de transport **provisoire valable jusqu'au samedi 21 octobre 2017. Il doit impérativement être présenté aux chauffeurs jusqu'à cette date.**

Votre attention est attirée sur le fait qu'à compter du lundi 6 novembre 2017, l'accès aux cars ne pourra se faire que sur présentation de la carte définitive de transport scolaire.

Pour que cette carte définitive vous soit adressée, il est impératif que vous ayez réglé la participation familiale pour laquelle vous avez reçu (ou allez recevoir prochainement) un « avis des sommes à payer ».

Toute fraude sera lourdement sanctionnée sans préavis.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

*Le Pôle Transport
Région Grand Est
Agence territoriale Troyes/Chaumont*

BARDYLR7A

ELEVE 28900214-11 Né(e) le 29/01/2002

Laurine GOUSSIN
7 , LOT DES 3 POMMIERS
10190 DIERREY SAINT JULIEN

ETABLISSEMENT

LYCEE DES CORDELIERS
ARCIS SUR AUBE
CAPA1

Demi-Pension

DEPART TROYES-GARE SNCF

ARRIVEE SALLE DES FETES
ARCIS SUR AUBE

INFORMATION :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la réforme territoriale du 7 août 2015 (loi NOTRe), les transports interurbains et scolaires ne relèvent plus de la compétence des Départements. L'organisation des transports relève désormais des Régions.

Votre contact :

**Pôle Transport
Région Grand Est
Agence territoriale Troyes/Chaumont
9 rue Charbonnet – CS 60114
10008 Troyes Cedex
Tél. 03 26 70 77 50
transports10@grandest.fr**

Valable jusqu'au 21 octobre 2017